



PRÉFET DE LOIR-ET-CHER

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

sur le projet de Plan de Prévention des Risques Technologiques autour des installations liées au stockage souterrain de gaz exploitées par la société STORENGY à Chémery et Soings-en-Sologne

Il est porté à la connaissance du public qu'en application de l'arrêté préfectoral du 1^{er} octobre 2015, il sera procédé **du lundi 19 octobre 2015 au jeudi 19 novembre 2015 inclus**, sur le territoire des communes de Chémery, Contres, Sassay et Soings-en-Sologne à une enquête publique au titre du code de l'environnement préalable à l'approbation du :

Plan de Prévention des Risques Technologiques autour des installations liées au stockage souterrain de gaz exploitées par la société STORENGY à Chémery et Soings-en-Sologne.

Pendant toute la durée de l'enquête, **soit du lundi 19 octobre 2015 au jeudi 19 novembre 2015 inclus**, les pièces des dossiers afférentes à l'enquête précitée, seront tenues à disposition du public dans chacune des communes citées précédemment aux jours et heures d'ouverture habituels des mairies. L'arrêté d'ouverture d'enquête, l'avis au public et le dossier de l'enquête seront également consultables sur le site internet : www.loir-et-cher.gouv.fr

Par décision du 29 juillet 2015, Monsieur le Président du Tribunal administratif d'Orléans a désigné Monsieur Guy SCHNOERING, en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur Bernard COQUELET, en qualité de commissaire enquêteur suppléant. Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public au cours de permanences organisées aux lieux et dates suivants :

Mairies	Jours et horaires des permanences du commissaire enquêteur
Chémery	Mardi 20 octobre 2015, de 9h00 à 12h00 Samedi 31 octobre 2015, de 9h30 à 12h00 Jeudi 19 novembre 2015, de 9h00 à 12h00
Soings-en-Sologne	Mercredi 21 octobre 2015, de 9h00 à 12h00 Mercredi 18 novembre 2015, de 9h00 à 12h00

Les personnes qui le désireraient pourront, au cours de l'enquête publique, soit consigner leurs observations sur les registres d'enquête ouverts à cet effet dans chacune des communes concernées, soit les adresser par écrit sous pli cacheté ou les déposer en mairie à l'attention du commissaire enquêteur qui les visera et les annexera aux registres d'enquête ou par courriel à l'adresse : pprt-storengy-chemery-soings@loir-et-cher.gouv.fr

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la préfecture de Loir-et-Cher. Les documents relatifs à l'enquête peuvent être consultés et téléchargés à l'adresse : www.loir-et-cher.gouv.fr/Politiques-publiques/Prevention-des-risques/Risques-technologiques/Plan-de-Prevention-des-Risques-Technologiques-PPRT

Les informations relatives au projet considéré peuvent être obtenues auprès de :

- la Direction Départementale des Territoires de Loir-et-Cher – SPRICER – 17 quai de l'Abbé Grégoire – 41012 BLOIS Cedex - ddt-spricer@loir-et-cher.gouv.fr – 02.54.55.75.41

- la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Centre-Val de Loire – Service Environnement Industriel et Risques – 5 avenue Buffon, CS 96407 45064 ORLEANS Cedex 2 - seir.dreal-centre@developpement-durable.gouv.fr – 02.36.17.44.41

À l'issue de l'enquête publique, et pendant le délai d'un an, il pourra être pris connaissance du rapport et des conclusions émis par le commissaire enquêteur dans chaque mairie concernée par le P.P.R.T., à la préfecture de Loir-et-Cher et à la Direction Départementale des Territoires de Loir-et-Cher. Ces documents seront également tenus à la disposition du public sur le site internet des services de l'État : www.loir-et-cher.gouv.fr

À l'issue de la procédure réglementaire, le Préfet de Loir-et-Cher décidera, par arrêté préfectoral, de l'approbation ou non du PPRT, éventuellement modifié, lié à l'établissement exploité par la société STORENGY à Chémery et Soings-en-Sologne.

Le plan approuvé vaudra alors servitude d'utilité publique. Il sera consultable en préfecture de Loir-et-Cher, dans les mairies de Chémery, Contres, Sassay et Soings-en-Sologne ainsi que sur le site internet des services de l'État : www.loir-et-cher.gouv.fr